

Rapport de mission inter-organisations de suivi et de mise à jour de la situation des personnes déplacées regroupées dans les sites spontanés à Kichula et Lumbe Zone de santé de Fizi

<https://ehtools.org/alert-view/4866>

<https://ehtools.org/alert-view/4807>



Période de la mission : du 09 au 13 septembre 2023.

Participants à la mission :

- Nations-Unies : OCHA, PAM et MONUSCO/CAS.
- ONG internationale : IMC.
- ONG nationales : ASI, ADPE, APES, DISH, HCC, LVM, OPVR et TPO-RDC
- Autorité territoriale : Chef d'Antenne Humanitaire.

1. Contexte et justification de la mission

Cette mission inter-organisations s'inscrit dans le cadre du suivi de la situation des personnes déplacées victimes de la persistance des violences armées dans quelques villages des Hauts-Plateaux de Fizi au cours de trois derniers mois. Ces villages sont notamment Akenge, Aleke, Bengeziba, Bigaragara, Bishiko, Bishikwa, Byarere, Kabingo, Kabingwe, Kahira, Kakangara, Karege, Kihunga, Kinyokwe, Manunga, Milimba, Nagatete, Namulombwa, Rugezi, etc.

Au-delà des considérations d'ordre intercommunautaire, les villages des Hauts-Plateaux de Fizi sont submergés par les richesses naturelles, et cela ne cesse de créer la convoitise de les occuper pour en produire des minerais et autres opportunités socioéconomiques. Chaque groupe armé cherche toujours à imposer son leadership, à étendre sa zone d'influence et reprendre le contrôle des zones occupées par un autre groupe armé. Ces velléités favorisées par l'absence des forces congolaises de défense et sécurité, occasionnent des affrontements à répétition, poussant les populations civiles à abandonner leurs maisons, champs, bétails et autres biens de valeur pour chercher la tranquillité et la sécurité dans les villages plus au moins calme.

De juin à août 2023, des violents affrontements entre groupes armés ont été enregistrés dans ces villages. Les notables locaux et leurs leaders communautaires ont alerté OCHA des arrivées en plusieurs vagues des personnes déplacées à Kichula et Lumbe, deux des villages situés sur la route secondaire du groupement de Basimukuma Sud en secteur de Mutambala. Ces alertes ont été enregistrées dans le système Ehtools aux numéros 4866 et 4807.

Généralement, les villages de Kichula et Lumbe sont connus comme une zone qui accueille constamment les personnes déplacées en provenance des Hauts-Plateaux de Fizi. La vague de novembre 2022 (plus de 30.000 personnes) a été reçue par des familles d'accueil dans les communautés selon les relations antérieures et intentions de bienfaisance communautaire. La vague de 2023 qui semble avoir un effectif supérieur à celle de 2022 fait face à l'incapacité des familles d'accueil de satisfaire leurs besoins en termes d'abris. Les personnes déplacées ont décidé de vivre regroupées, formant de manière spontanée des sites dont l'un à Kichula et l'autre à Lumbe. Le choix d'un site à l'autre tient compte des affiliations communautaires en plus de la proximité des zones de provenance.

C'est dans ce contexte que OCHA en collaboration avec quelques organisations humanitaires et les notables locaux, a conduit une mission en vue d'avoir une meilleure lecture de la situation humanitaire de ce déplacement (vérification du nombre de personnes déplacées) et connaître les besoins sectoriels des populations affectées (déplacées et autres vulnérables présents dans la zone d'accueil) dans le but de mobiliser l'assistance dont elles ont besoin.

2. Accessibilité géographique de la zone visitée

Kichula I et Lumbe font partie de huit villages de l'Aire de Santé de Kichula. Ces deux villages sont accessibles par véhicule, moto et pieds en passant par Fizi centre et Mukera, axe secondaire menant vers Mikenge dans les Hauts-Plateaux de Mwenga. L'état de la route est bon pendant cette période de saison sèche. Lors de la saison pluvieuse, ce tronçon routier sera toujours praticable avec quelques points chauds qui nécessitent des entretiens et travaux de réhabilitation si les pluies deviennent de plus en plus abondantes.

3. Accès humanitaire et acceptation communautaire

Durant la mission, la situation sécuritaire a relativement été calme. L'entièreté du tronçon fréquenté est contrôlée par les forces congolaises de défense et sécurité. Celles-ci sont actives et assurent la protection des civils et de leurs biens. Leur présence est visible le long du trajet, donnant un sentiment de quiétude et stabilité à la population civile. Trois barrières payantes ont été observées. Ces barrières sont tenues par des personnes civiles se déclarant travailler pour le compte du territoire de Fizi, de secteur de Mutambala et du groupement Basimukuma-Sud.

A certains endroits, la présence des miliciens Mai-Mai est également visible dans les communautés. C'est facile d'observer les éléments armés avec ou sans tenue qui circulent dans la zone visitée. Il est difficile de connaître leur appartenance militaire. Cette situation crée une confusion lors des incidents de protection affectant les populations locales, les voyageurs par moto et/ou les piétons.

Au cours de la mission, OCHA a organisé des entretiens non structurés avec les représentants des différentes couches des communautés de deux villages susmentionnés. Les officiers militaires, les dirigeants locaux, les leaders religieux, les membres des différentes corporations de la société civile locale et responsables des structures communautaires de base ont participé à ces rencontres. Au cours de ceux-ci, les participants ont été informés du mandat de l'action humanitaire, de mécanisme de coordination humanitaire et des droits des personnes civiles en situation de déplacement. Ces participants ont également été briefés sur les notions de base de redevabilité envers les populations affectées ainsi que le mécanisme de prévention de l'exploitation et des abus sexuels dans les opérations humanitaires. OCHA les a sensibilisés sur les principes humanitaires tout en leur rappelant la primauté de leur responsabilité quant au respect de ces principes internationalement établis et à la protection des populations civiles, y compris les personnes en situation de déplacement. Les dirigeants locaux et leurs leaders communautaires ont identifié les opportunités de sensibiliser leurs fils et filles à collaborer avec les humanitaires. Ils se sont engagés à s'impliquer aux efforts de renforcement d'accès sécuritaire à travers l'application de ces principes dans leurs milieux respectifs. A l'issue de ces entretiens, les dirigeants locaux et leurs leaders communautaires ont souhaité être associés dans toutes les phases de la mise en œuvre des interventions humanitaires dans leurs villages. Il sied de noter que ces entretiens s'inscrivent dans les efforts fournis par OCHA et l'ensemble des organisations humanitaires à améliorer l'accès, le renforcement de l'acceptation des opérations humanitaires dans la zone visitée ainsi que la promotion de l'engagement communautaire. Ces efforts collectifs et inter-organisations visent également à prévenir les mauvaises perceptions portées sur les interventions humanitaires par les communautés locales, à dissiper le climat de méfiance et des réticences affichées par certains leaders communautaires envers les équipes humanitaires.

4. Couverture en réseau de téléphonie mobile

Certains endroits de deux villages (principalement Lumbi) sont couverts par les réseaux de téléphones mobiles (Airtel et Vodacom). Ces réseaux (particulièrement Airtel) servent également pour la connexion aléatoire d'Internet mobile.

5. Méthodologie de collecte des informations et données

- Entretiens avec les personnes ressources : certains déplacés, les dirigeants locaux (coutumiers, militaires, sanitaires et sécuritaires), leaders communautaires, présidents des comités des déplacés, responsables des organisations communautaires de base, etc.
- Focus group avec les personnes déplacées et les résidents dans la zone visitée.
- Documentation : consultation-analyse-vérification et triangulation des données primaires
- Observation directe de la situation sur le terrain

6. Objectif de la mission

- Mettre à jour la situation humanitaire des personnes déplacées dans les sites à Kichula et Lumbi, et évaluer leurs besoins en vue de mobiliser une assistance.

7. Principaux constats et résultats de la mission

7.1. Mouvements de populations

- Présence des personnes déplacées regroupées dans deux sites spontanés : Kichula et Lumbi.
- Au moment de la mission, d'autres nouvelles arrivées étaient observées dans les deux sites suite aux récents afflotements.
- La quasi-totalité des personnes déplacées n'a pas encore totalisé plus de trois mois.
- Leurs conditions de vie sont jugées précaires en raison notamment du manque d'assistance dans les secteurs clés tels que vivres, non vivres, protection, abris, santé, WASH, etc.
- Aucune de ces personnes déplacées n'a envisagé le retour dans les prochains jours en raison de la précarité des conditions sécuritaires aux villages de provenance et/ou d'origine.
- Il est donc plausible que la présence de ces personnes déplacées pourrait perdurer.

Synthèse effectif PDI dans les sites de Kichula et Lumbi au 12 septembre 2023

N°	SITE	GROUPEMENT	SECTEUR	HOMMES	FEMMES	FILLES	GARCONS	TOTAL
1	KICHULA	BASIMUKUMA SUD	MUTAMBALA	1992	3062	1542	1901	8497
2	LUMBI	BASIMUKUMA SUD	MUTAMBALA	5252	8308	20038	16588	50186
TOTAL GENERAL				7244	11370	21580	18489	58683

Recommandation

- Des observations de certains membres de la mission, il a été certifié la présence des personnes déplacées dans les deux sites : Kichula et Lumbi.
- L'effectif ci-dessus a été identifié avec le soutien des notables locaux.
- Une contre-vérification a été encouragée lors du processus d'identification et d'enregistrements.

7.2. Besoins sectoriels

7.2.1. Abris et articles ménagers essentiels

La mission a visité quelques ménages déplacés regroupés dans les deux sites. Ces ménages ont construit des abris de fortune (en chaumes et pailles). Ces personnes déplacées ont exprimé le besoin d'une assistance urgente en abris. Des besoins importants en articles ménagers essentiels ont été observés. Dans la précipitation et la crainte pour leurs vies, les ménages n'ont pas pu préparer les éléments essentiels pour la survie. Certains ont tout abandonné, et d'autres ont été pillés par des éléments des groupes armés avant leurs fuites. La vulnérabilité en articles et biens non alimentaires est visible. Les ménages visités manquent les outils pour s'approvisionner en eau potable, la préparation des vivres, la présentation des vivres (assiettes, plats et gobelets), et même pour l'abri contre les intempéries ainsi que les vêtements au risque de développer des maladies, surtout chez les enfants et les femmes enceintes. Pour préparer leurs aliments, les personnes déplacées utilisent les ustensiles de cuisine abandonnés par les familles hôtes lesquels ils se partagent à tour de rôle pour alléger tant soit peu cette difficulté. Les marchés de Fizi centre et Mukera offrent la possibilité aux personnes déplacées des sites visités de se procurer en articles ménagers essentiels et autres biens de premières nécessités. Ces personnes déplacées ont des difficultés pour accéder à ces articles non alimentaires en raison de faibles capacités financières

Recommandation

- Distribution des articles ménagers essentiels aux personnes déplacées
- Distribution des kits d'hygiène intime aux femmes et filles en âge de procréation ;
- Appui en abris d'urgence et/ou transitionnels pour les ménages déplacés.

7.2.2. Eau, Hygiène et Assainissement

- **Eau potable.** Dans les deux sites de regroupement des personnes déplacées, il n'y a pas de point fonctionnel d'adduction d'eau potable. Les 2 points aux environs du site de Lumbi datent de longtemps et se trouvent dans un état non-aménagé et insalubre. La population déplacée s'approvisionne en eau dans des étangs dont les eaux sont malsaines et non traitées pour répondre aux différents besoins tels que la lessive, la vaisselle, la cuisson, la boisson, etc. Ces endroits de puisage d'eau sont éloignés de leurs abris de fortune et se trouvent dans des brousses. Ce qui constitue un facteur d'exposition des femmes et jeunes filles aux risques des violences et agressions sexuelles.
- **Hygiène.** Le facteur de manque d'eau potable expose les personnes déplacées internes à la multiplication des vers intestinaux ainsi qu'aux différentes maladies d'origine hydrique, comme la diarrhée, le choléra, etc. Dans les sites, il s'observe l'inexistence des comités d'hygiène ni de salubrité dans tous les sites, pas de désinfectants ni des dispositifs de lavage des mains dans les ménages déplacés ni dans les écoles accueillant les enfants déplacés. La défécation à l'air libre est pratiquée par la quasi-totalité de personnes déplacées internes.

- **Assainissement.** Les latrines des écoles et formations sanitaires dans les villages visités sont insuffisantes et non hygiéniques. En plus, elles ne respectent pas la séparation de sexe et de statut homme-femme. Aucune latrine ne permet pas la gestion de l'hygiène menstruelle et aussi l'accès aux personnes à mobilité réduite. La majorité des latrines dans ces écoles est en état de délabrement avancé et nécessitent une réhabilitation. L'inexistence de douche dans tous les sites a aussi été observée.

Recommandation

- Construction des points d'adduction d'eau potables dans les sites de regroupement des personnes déplacées (Kichula et Lumbi)
- Augmentation de la capacité de stockage et de puisage de l'eau dans différents ménages ;
- Mise en place des rampes pour le puisage d'eau dans les sites de Kichula et Lumbi
- Construction et réhabilitation des latrines dans les écoles et formations sanitaires, séparées selon le sexe et le statut, ainsi que dans les sites des déplacés internes en tenant compte de gestion de l'hygiène menstruelle ainsi que l'accès des personnes à mobilités réduites.
- Construction des latrines publiques dans les sites de Kichula et Lumbi ;
- Dotation des ménages déplacés en outils de creusages de fosses pour les latrines dans tous les deux sites ;
- Dotation du centre de santé et les écoles en kits WASH, kits d'entretien et nettoyage des latrines, kits d'entretien environnemental ;
- Réhabilitation du système de collecte d'eau de la pluie / impluvium dans les écoles y compris au centre de santé, etc.

7.2.3. Education

L'aire de santé de Kichula compte 8 écoles primaires avec plus de 1.200 écoliers pour l'année scolaire en cours. Les enfants des familles déplacées des sites parcourent des distances de près 1 heure de marche à pied pour étudier. Chaque écolier paie un forfait mensuel pour soutenir les enseignants et le fonctionnement de l'école en dépit de la gratuité de l'enseignement primaire. Ce paiement de la prime des enseignants, la famine, les maladies et déplacement des parents d'un endroit à un autre, les abus physiques et émotionnels sont des causes d'abandon de l'école. Aucun partenaire en Education n'intervient dans tous les deux sites (Kichula et Lumbi), les latrines sont insuffisantes dans certaines écoles et dans d'autres ça n'existent pas et les enfants se débrouillent dans la brousse et les rivières et d'autres chez les privés proches de l'école. Les enseignants rencontrés ont exprimé le souhait de renforcement des capacités sur les méthodologies adaptées au programme scolaire,

Recommandation

- Organiser une évaluation sectorielle approfondie pour déterminer les besoins réels des enseignants en termes de formation ;
- Déterminer le nombre des enfants déplacés et de la population hôte hors système scolaire, les besoins en termes de réhabilitation et de construction des infrastructures scolaires et latrines, des redynamisations et la formation des structures des enfants à l'école, les besoins en matériels et équipements scolaires ;
- Organiser un programme de rattrapage et de récupération des élèves déplacés.

7.2.4. Protection et risques de protection

Lors de cette mission, il a été constaté que la protection de la population en général et celles de personnes déplacées en particulier ne pose pas des problèmes en raison de la présence remarquable des forces congolaises de défense et sécurité. La police nationale est présente avec un effectif réduit. Les notables locaux ont expliqué que la zone est stable sur le plan sécuritaire. Toutefois, quelques incidents de protection ont été enregistrés dans la zone depuis l'arrivée des personnes déplacées. Ces incidents sont liés aux mésententes entre les ménages déplacés des sites et les ménages hôtes en termes d'accès à la terre (champs) et d'accusation de sorcellerie. Dans les ménages déplacés, en raison du poids de la coutume, plusieurs cas de mariages précoces ou forcés ont été notés. Les notables locaux se sont plaints de la présence en nombre des enfants non accompagnés et des enfants séparés. Des cas de viols et d'agressions sexuelles au cours des deux derniers mois (soit 194 entre de juillet à août 2023) ont été signalés. Pas

de prise en charge psycho-sociale et absence des kits PEP. Autres risques observés : effectif important des enfants hors système scolaire, longue distance entre les villages et le lieu d'approvisionnement en eau, le sexe de survie par de filles à la suite des conditions de vie précaires, la majorité de personnes déplacées n'a pas des pièces d'identités. L'absence de structures de protection communautaire a été également notée.

Recommandation

- Réaliser une évaluation approfondie du secteur de protection.
- Renforcer le monitoring de protection en raison de la présence des groupes armés dans la zone.
- Nécessité de la présence des acteurs en protection, membres du cluster protection, pour renforcer le monitoring des incidents, prévention, réponse ainsi que la collecte des données et la documentation des incidents et violations de droits humains ainsi que la prévention et réponse aux VBG, la protection de l'enfant en situation d'urgence et également les activités de LTP.
- Assurer la prise en charge des enfants non accompagnés et leur réunification familiale.
- Mettre en place une maison d'écoute en faveur de survivantes des violences sexuelles.

7.2.5. Santé & Nutrition

Dormant dans des huttes quasi ouvertes et sans moustiquaires, le nombre de malade avec paludisme augmentent parmi les occupants des sites. L'absence de l'eau potable et des toilettes, le manque d'une bonne gestion des déchets dans les sites de Kichula et Lumbi font craindre la survenue très prochaine des maladies hydriques notamment le choléra, etc. Des nombreux enfants des familles déplacées restent jusqu'à ce jour non vaccinés et exposés à l'épidémie de la rougeole et à d'autres maladies évitables par la vaccination. Des jeunes adolescentes âgées de 15 à 18 ans portent déjà leurs 2^e ou 3^e grossesses pourtant encore célibataires et non en couple. Les personnes déplacées affirment être en difficulté pour recevoir des soins de santé de base. Certaines d'entre elles ont été soignées gratuitement au centre de santé (CS) de Kichula. D'autres cependant disent avoir payé lors des observations dans cette formation sanitaire. L'argent reçu en travaillant pour la communauté autochtone leur permet de nourrir leur famille et de payer les frais des soins au CS. Quelques-uns vont chercher l'aide chez les soignants traditionnels ou dans des sectes pour des prières de guérison faute d'argent.

Le centre de santé de Kichula est appuyé par une organisation non gouvernementale nationale (ONG). L'approvisionnement en médicaments, la prise en charge des personnes déplacées et des vulnérables de cette communauté, les sensibilisations communautaires ainsi que le paiement des primes des prestataires sont les activités couvertes par cette ONG. L'afflux des personnes déplacées demandant des soins gratuits est une pression supplémentaire sur la gestion des ressources disponibles dans cette formation sanitaire. Les ruptures de certains médicaments essentiels sont enregistrées. Les prestataires commencent à réclamer plus de motivation à la suite de l'augmentation du volume de travail. Mensuellement, selon les prestataires du CS Kichula, plus d'une dizaine d'enfants de 6 mois à 5 ans sont consultés et enregistrés comme malnutris aigus sévères. Faute d'intrants nutritionnels, ces enfants sont envoyés aux centres de santé de Mukera ou Lumanya pour la prise en charge.

Recommandation

- Mener un plaidoyer auprès des autorités sanitaires de la zone de santé pour un appui immédiat en médicaments, intrants nutritionnels mais aussi en renforcement de la surveillance communautaire au niveau des camps ;
- Organiser des cliniques mobiles dans les sites de regroupement des personnes déplacées pour améliorer l'accès aux soins de base de qualité et des vaccinations de rattrapage lors de ces activités ;
- Conduire une évaluation approfondie en santé et en nutrition pour identifier des facteurs qui exposent les personnes déplacées à des maladies à potentiel épidémiques (cholera, rougeole, gales, etc.) ;
- Renforcer les activités communautaires autour de la planification familiale et à la santé des mères, des enfants et des adolescentes.

7.2.6. Sécurité alimentaire et Moyens de subsistance

La zone de Kichula-Lumbi est en Phase 3 de l'IPC 2022 et se trouve en situation de sécurité alimentaire préoccupante avec l'arrivée des personnes déplacées. La présence de ces personnes pèse sur la population hôte sur le plan alimentaire.

Lors des entretiens avec les communautés, il a été noté que la majorité des habitants pratique l'agriculture d'autosuffisance alimentaire. Les personnes déplacées rencontrent des difficultés sérieuses pour l'accès à la nourriture. La fréquence de consommation alimentaire est d'un repas par jour pour les ménages déplacés et deux fois pour les familles d'accueil (contre 3 repas avant le déplacement). La majorité d'entre elles survivent difficilement grâce aux travaux journaliers occasionnels agricoles dont la rémunération est de moins d'un dollar par tâche, équivalent au revenu moyen journalier d'un ménage pour couvrir les besoins.

Les ménages déplacés des sites n'ont pas de terre à cultiver par manque des moyens financiers pour louer les espaces appartenant aux autochtones. Ceux qui accèdent aux champs fertiles manquent d'intrants agricoles (semences et outils aratoires) pour assurer la production agricole ainsi que les bétails. Les femmes qui représentent plus de 85% de la main d'œuvre pour les activités agricoles rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur travail. Ces difficultés sont entre autres : marcher pendant plus d'une heure avant d'arriver aux champs. Certaines d'entre elles subissent des cas d'enlèvement et de viol par les groupes armés qui font la loi dans les milieux environnants, la hausse du prix de la main d'œuvre pour les activités champêtres, l'augmentation de prix des produits de première nécessité sur le marché local, etc. Il sied à signaler que la majorité d'hommes n'exercent pas de travaux champêtres et les abandonnent à leurs femmes qui ne sont pas en mesure de cultiver une vaste étendue de champ. Ce qui a apparue comme l'une des causes de la faible production agricole. L'insuffisance des outils aratoires et semences améliorées a été signalée par les familles d'accueil dont la majorité vit de l'agriculture qui reste la principale source de revenu et de la nourriture. Le manioc et les légumes constituent les aliments de base mais leur production est insuffisante par rapport aux besoins et demandes des consommateurs. Quelques familles déplacées ayant accès à la terre manquent les intrants nécessaires pour assurer la production agricole en champs (semences vivrières, maraichères et outils aratoires) ainsi que les géniteurs pour l'élevage.

Selon les entretiens organisés auprès des ménages, aucune assistance humanitaire alimentaire n'a été signalée en faveur des nouveaux ménages déplacés. Celle en cours dans la zone est destinée pour la vague de novembre 2022. Le marché le plus important est celui de Fizi centre et Mukera. On y retrouve seulement quelques produits : le riz, poissons, farine de manioc, farine maïs ordinaire, patates douces, haricots, huile raffinée, sel, sucre, huile de palme, les aubergines locales. La viande est rare.

Recommandation

- Assistance alimentaire d'urgence pour soulager la situation critique de l'insécurité alimentaire des populations déplacées regroupées dans les sites de Kichula et Lumbi.
- Appui en intrants agricoles (semences améliorées des cultures vivrières & maraichères et outils aratoires) ;
- Appui en petits bétails pour améliorer l'état nutritionnel des enfants et femmes enceintes et allaitantes en protéines animales.
- Assurer la formation agricole auprès des ménages afin d'accroître la production agricole.
- Renforcer les moyens de subsistance à travers les transferts de cash à usage multiple.